

Image not found or type unknown



Union entre conjoints et expatriation

Par **LetO**, le **24/05/2016** à **22:58**

Bonjour,

Nous prévoyons de partir en expatriation à deux (nous vivons en concubinage) et nous souhaiterions savoir quel est le statut le plus approprié entre le PACS ou le mariage (seul l'un d'entre nous aura un contrat expatriation, le second aura un contrat local).

Quels sont les avantages de chacun de ces statuts ?

Merci par avance pour votre réponse.

L&O